CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne viendra pas à faire un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient réglés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces—Les marchands et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, de bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Les Annonces de mariage et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant que les annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces et articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantation et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., seront portées en compte séparé et payées au prix ci-dessus énoncé.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BANQUE DES MERCHANTS.
Nouvelle-Orléans, le 18 déc. 1838.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu dans la maison de Banque, le lundi 7 janvier prochain, depuis 10 heures jusqu'à midi.
W. W. FRAZIER, Caissier.
19 dec—15

BANQUE DES MERCHANTS.
Nouvelle-Orléans, le 18 déc. 1838.
AVIS—Cette banque tire à vue sur Philadelphie et New-York.
W. W. FRAZIER, Caissier.
19 dec—10

COMPAGNIE DE LA BANQUE & DU GAZ
Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1838.
LES livres de transfert de cette institution seront fermés du 24 au 2 janvier prochain inclusivement.
J. W. HOUSTON, caissier.
24 dec—11

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—22 déc. 1838—Cette banque sera fermée mardi 25 du courant, et elle le sera aussi les 1er et 8 janvier prochains. Les billets dus ces jours susmentionnés devront être payés les lundis précédens.
G. O. HALL—Caissier
22 dec

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE
Nouvelle Orléans, 21 déc 1838—Cette banque sera fermée, mardi 25 du courant, et le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets dûs ces jours, devront être payés la veille. Ceux dû à l'escompte devront être faits les samedis précédens.
MARTIN GORDON Jnr.—Caissier
22 dec

BANQUE DES AMELIORATIONS.—Cette Banque sera fermée mardi 25 courant, ainsi que le 1er. et le 8 de janvier prochain. Les billets dus ces jours, devront être effectués les lundis, et les offres pour l'escompte devront être faites les samedis précédents.
J. H. RABOTEAU, Caissier.
21 dec

BANQUE D'ORLEANS.
Le 20 décembre 1838.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu dans la maison de Banque, le lundi 7me jour du mois de janvier prochain, depuis onze jusqu'à deux heures.
Par ordre de la Direction.
21 dec—13 J. P. NISBET, Caissier.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES ET DE BANQUE D'ATCHAFALAYA.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1838.
CETTE banque sera fermée Mardi prochain, 25 du courant, et les Mardis 1er et 8 de janvier prochain. Les notes et les billets dûs ces jours-là seront payables les Lundis précédents; et les billets offerts à l'escompte devront être présentés les Samedis précédents.
C. HARROD, caissier.
21 dec

BANQUE DE CARROLLTON.—20 Décembre 1838.—Cette Banque sera fermée mardi, 25 du courant, et les mardis 1er. et 8 janvier prochain. Les paiements dûs ces jours-là, doivent être faits les lundis précédents, et les billets offerts à l'escompte, doivent être présentés les samedis précédents.
21 dec JOHN NICHOLSON, Caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 20 Decembre 1838.—Cette Institution sera fermée les mardis 25 du courant, 1er. et 8 Janvier prochain. Les paiements de billets dûs ces jours-là, et les offres à l'escompte devront être faits les lundis précédents.
A. BAUDOUIN, Caissier.
21 dec—15

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZE de la Nouvelle-Orléans.—19 Décembre 1838.—Cette banque sera fermée les mardis 25 du courant, et 1er. et 8 janvier prochain. Les paiements dus ces jours-là doivent être faits les lundis précédents, et les billets offerts à l'escompte, doivent être présentés les samedis précédents.
J. W. HOUSTON, Caissier.
20 dec—15

COMPAGNIE DE BANQUE ET CHEMIN A COULISSES D'ATCHAFALAYA.
Nouvelle Orléans, 20 décembre 1838.
L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu à la maison de banque, le lundi 7 de janvier 1839, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi.
20 dec C. HARROD, caissier.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ—[..] décembre 1838—L'élection annuelle des directeurs de cette institution, pour l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, lundi 7 janvier prochain, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi.
J. W. HOUSTON—Caissier

BANQUE DE CARROLLTON.—Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1838.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année prochaine, aura lieu à la Maison de Banque, lundi 7 Janvier prochain, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi.
1 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

POELES [redacted]—S. Locke & Co., No. [..] Front Levée, [redacted] de recevoir par le navire [..] Hall, [redacted] ment de poeles. Leur [redacted] grandeurs; poeles [redacted] delphie; poeles à [redacted] bouilloires [redacted] steamboats [redacted]

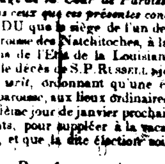

PROCLAMATION.
E. D. White, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, au Juge de la Cour de Paroisse de Natchitoches et à tous ceux que ces présentes concernent.
ATTENDU que le siège de l'un des représentans de la paroisse des Natchitoches, à la Chambre des Représentans de la Louisiane, est devenu vacant par le décès de S. P. Russell, et qu'une élection pour remplir cette vacance est nécessaire; en conséquence ce Writ, ordonnant qu'une élection ait lieu dans la dite paroisse, aux lieux ordinaires des élections, le [..] et les deux jours suivants, pour suppléer à la vacance ci-dessus mentionnée, et que la dite élection soit conduite d'après la loi.
(L.S.) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce vingt-deuxième jour de décembre de l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent-trente huit, et de l'Indépendance des Etats-Unis la soixante-troisième.
Par le Gouverneur: (signé) E. D. WHITE.
Wm. C. C. Claiborne, Secrétaire d'Etat.

PROCLAMATION.
E. D. White, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, aux Juges des Paroisses d'Est et Ouest-Feliciana, et à tous ceux que ces présentes concernent; Salut.
ATTENDU, que le siège du Sénateur du comté de Feliciana, dans le Sénat de l'Etat de la Louisiane, est devenu vacant par le décès de Joseph E. Johnson, en conséquence ce Writ, ordonnant qu'une élection ait lieu dans le dit comté, aux lieux ordinaires des élections, le jeudi dixième jour de Janvier prochain et les deux jours suivants, pour suppléer à la vacance occasionnée comme il dit ci-dessus, et que la dite élection soit conduite conformément à la loi.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce 27e jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur, mil-huit-cent-trente-huit, et de l'Indépendance des Etats-Unis la soixante troisième.
Par le Gouverneur: (signé) E. D. WHITE.
Wm. C. C. Claiborne, Secrétaire d'Etat.

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus-Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de [..] garnis de branches. On invite les amateurs à venir les examiner.
Il a également reçu par le navire Octorara, et actuellement en déchargement, 1000 pêchers et autres arbres fruitiers.
WM. DINN, 17, rue de la Commune.
29 dec

MARRONNAGES.

TRENTE PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron, de chez le soussigné, il y a environ deux semaines, un griffe foncé nommé BAZILE ou JIM, âgé d'environ 25 ans, taille de cinq pieds [..] pouces. Le jour avant son départ, il a été vu avec un dray à l'encoignure du Rail-road de Pontchartrain et de la Levée. Il a une femme dans la rue Casa Calvo, entre celles de Mandeville et d'Esplanade. Cet esclave ne parle qu'anglais. Il portait, lors de son départ, un chapeau gris avec un ruban vert, une redingote courte à la façon des marins, un pantalon [..] et une chemise blanche. Il est bien connu au cabaret de Mr. John, encoignure des rues d'Espagne et Casacalvo. La récompense susdite sera donnée à celui qui le conduira dans une des geoles de cette ville, ou chez son maître, No. 221, rue des Magasins, faubourg Ste. Marie.
Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas recevoir cet esclave, sous les peines prévues par la loi.
P. SHEILS.

10 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Partie marronne, depuis le 15 décembre courant, la négresse nommée LUTICIA, âgée de 35 à 36 ans, taille 5 pieds, à peu près, marquée de petite vérole et bien grasse. On la vue plusieurs fois déguisée en homme. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de cette ville, ou l'amènera chez la soussignée, No. 110, encoignure Bourbon et St-Louis.
VEUVE BASTIDE.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.—Est partie marronne de chez le soussigné le 25 du courant, la négresse nommée LAURETTE, âgée d'environ trente ans, taille de cinq pieds cinq pouces trois lignes, mesure anglaise, [..] rougeâtre, parlant l'anglais et le français. La récompense susdite sera payée à quiconque la logera dans une des geoles de cet Etat.
Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. Paroisse Jefferson, le 26 décembre 1838.
27 dec—4.1ps FELIX DELERY.

DETENU à la geole de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Barras, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 26 aout 1838.
FRANCOIS GARIC—shérif

CHEVAUX EPAVES.
Ont été amenés chez le soussigné, syndic de la paroisse St-Bernard, le 10 courant, un cheval et une jument bais, une marque blanche au front; la jument a les [..] pieds de derrière blancs. Si lesdits animaux ne sont pas réclamés d'ici au cinquième jour de janvier 1839, ils seront vendus à l'encan, le même jour, sur la [..], à 10 heures du matin.
19 dec JOSEPH SOLIS, Syndic.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 30 LEÇONS.—M. Vannier, Géomètre-Arpenteur, ancien [..] de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à Lire le Français en 30 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, No 150, entre les rues Toulouse et St-Louis, ou rue Ste-Anne, No. 64.
Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, mais toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 27 nov

ECRITURE.—Les Dames et Messieurs sont respectueusement informés que l'Académie d'Ecriture de DOLBEAR, encoignure des rues du Canal et de l'Allée de la Bourse, est actuellement en opération progressive. Elle est conduite par MM. A. & E. Everett, et le public peut être assuré qu'aucune peine ne sera épargnée, durant cette saison, pour maintenir la réputation dont jouit cette institution depuis sept ans. Le but principal est de donner à l'élève une main courante de commerce, qu'il peut acquérir avec facilité et promptitude. Pour la commodité des personnes qui sont occupées dans la journée, il y a une Classe du Soir, qui commence à 7 heures.
Les instituteurs qui voudraient faire prendre des leçons à leurs élèves, sont informés qu'il leur sera fait une forte déduction dans leurs prix.
Les dames pourront recevoir des leçons à domicile ou bien à l'Académie, comme elles le désireront.
Les personnes qui désireraient acquérir une écriture à la fois courante et facile, sont priées de s'adresser à l'Académie susdite. 24 dec

Nouvelle-Orléans.
PENSIONNAT DES DAMES VERNIES,
Encoignure St. Philippe et Royale.
Pension par trimestre $75
Demi pension par mois 12
Externat par mois 8
Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Ecriture. [..] nov—6m.

PENSION DE DEMOISELLES,
Rue Philippe, auprès du Gouvernement,
DIRIGEE PAR MADAME GRANET.
Conditions:

Demi-pension	par mois	$16
Externat	do	10
Piano	do	10
Harpe	do	8
Dessin	do	6
Danse	do	6
Chant	do	10
Usage du Piano	do	4
Espagnol	do	8

1° Les livres, cahiers &c, se paient séparément.
2° Un mois commencé se paie en entier.
3° Les paiements se font régulièrement chaque mois.
4° Il n'est fait aucune déduction pour les absences [..] des vacances.
Madame Granet est secondée par de maîtres choisis, et M. Granet fait lui-même la classe de français.

Institution Jefferson.
Préparatoire au Collège Jefferson et autres, dirigée par D. Granet, docteur ès-lettres. Passage de la Bourse, entre Conti & Bienville.
(Ce local a été choisi de préférence à tout autre. Il est on ne peut plus favorable à ce genre d'établissement. On n'y entend aucun bruit de voitures, et rien ne distrait l'attention des élèves.)
L'INSTITUTION JEFFERSON est divisée en deux parties. La première partie ou division élémentaire comprend les diverses branches de l'éducation ordinaire en Français et en Anglais. La seconde partie embrasse le Latin, le Grec, les Mathématiques &c.
L'exactitude, l'ordre et la discipline y sont exigés et observés.
CONDITIONS:
Classe élémentaire par mois $10
Classe supérieure 15
Langue Espagnole 4
Les Livres, Ardoises & Papiers se paient séparément.
2o. Un mois commencé se paie en entier.
3o. Il n'est fait aucune déduction pour les absences, [..]
4o. Les parens [..] faire régulièrement [..]
HEURES DE CLASSES de 8 1/2 à [..], excepté le [..]
18 septembre

S. LOKE et Cie. No. 8, Front Levée, reçoivent par les derniers arrivages d'Europe, un nouvel approvisionnement à leur Magasin de Quincaillerie, qui complète entièrement leur assortiment; le tout sera vendu à bon marché pour du comptant, ou de bons billets à ordre de la ville. 24 dec.—a

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livre de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD, Encoignure Vieille Levée et Ursuline.
30 nov

LES soussignés, ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.
JOHN T. LAGUERENNE & Co, rue Toulouse.
Référence:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, P. L. & E. Laguerenne, } Philadelphie.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
A. Laubat, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co. } New York.
7 dec—a

BUREAU de la *Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nlle. Orléans et Nashville*, 29 novembre 1838. Traites sur New-York, à vendre en sommes et à des dates convenables aux acheteurs.
JAMES H. CALDWELL, Président
1 dec—1m

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE ORLEANS ET CARROLLTON.—AVIS.—A dater du 1er décembre prochain, un char extra pour le soir partira du hangard, rue Poydras, pour Lafayette, et les lieux intermédiaires, tous les soirs à 11 heures. Prix des billets 37 [redacted] pour le cent.
21 nov [redacted] SAMPSON, chef ingénieur.

AVIS [redacted] qui peut être dû par la [..] Jeune, sont prévenus de faire connaître [redacted] doivent, voudront [redacted]
13 dec—3 en 30 [redacted] MOSSY.

J'AI l'honneur de pr[redacted] cette ville que pendant mon séjour [redacted] occupé spécialement de tout ce qu[redacted] manteaux, habits [redacted] gilets, pantalons, [redacted] chemises, gants, [redacted] l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en casimir et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pèlerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sédan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.
On trouvera également un grand assortiment de mercerie.
VOR. DECAUX, 75, rue Royale.
12 dec—6m

UNE personne qui a une connaissance pratique des affaires et la routine d'un comptoir, désire trouver une place. Elle est connue dans les villes de l'Ouest et de l'Est, ayant été employée dans les affaires, pour son propre compte, ces six dernières années. Elle désirerait être employée comme marchand ou teneur de livres, travaux auxquels elle dévouerait toute son attention et son influence pour le mieux des intérêts de ses employés. S'adresser à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
5 dec

AVIS—L. P. MAXWELL, HUGHES & CO, ayant abandonné l'établissement de leur maison en cette ville, pour la saison actuelle, ont pris des arrangemens avec Mr. W. Bogart, afin qu'il s'occupe de toutes les affaires qui leur seront adressées. Les consignations du Grand-Gulf et de Port Gibson, Miss. et de Columbia, Ark. (où leurs maisons continuent leurs opérations) et toutes celles des autres points, lui seront faites pour leur compte.
Nouvelle-Orléans, 1er. décembre 1838.
3 dec—26

PLANCHES de cypre pour plancher—100,000 pieds de cypre à plancher, coupé dans la bonne saison, à vendre à l'entrepôt de M. Gray, ci devant moulin à scie de Byrne. S'adresser sur les lieux.
25 dec—8

LE soussigné a actuellement en déchargement du Yazoo, une consignation de marchandises des Indes Orientales, qu'il vendra à bon marché pour clore l'envoi: elle consiste en
Une caisse de shals de crêpe, brodés très supérieurs,
Des tables de centre, tables à thé,
Boites à thé, jeux d'échecs, boites à cigares,
Boites d'amadou avec des allumettes à cigares.
JAMES B HULLIN, 91, rue du Canal, au premier.
25 dec

DEMANDE—Un économe pour une grande habitation à sucrerie, distante d'environ soixante-dix milles au dessus de la ville. On donnera de bons salaires à une personne qui serait bien qualifiée sous tous les rapports. S'adresser à Jesse Strong, au Verandah, ou à N. & J. DICK & Co.
25 dec—6

A VENDRE par le soussigné—300 caisses savon de 68 livres chaque, 200 dito de 20 livres chaque, de la marque de Meachant; 100 caisses thé poudre à canon, de 24 livres chaque, 200 dito de 6 livres chaque, 200 sacs café de Java.
G. LEGENDRE, 13, rue Bienville.
28 dec

UNE BELLE CHEVELURE
EST, de tous les ornemens, celui qui pare le mieux la figure humaine. Combien en la perdant, la physionomie change et s'empreint du sceau d'une vieillesse prématurée! On ose à peine se découvrir et un grand nombre évite la société dans la crainte de s'exposer aux rires et aux sarcasmes de leurs connaissances; le reste de la vie de ces personnes s'écoule dans la tristesse. [..] que celle des cheveux. Pour parer à ces inconvéniens, le BAUME DE COLUMBIA D'OLDRIGE arrête à la première application la chûte des cheveux et peu de bouteilles les remettent dans le même état. Il fait croître aussi les cils et les favoris, empêche les cheveux de grisonner, et leur rendent, en peu de temps, de faire ondoyer en boucles gracieuses. Un grand nombre de certificats de personnes des plus respectables qui produisent les propriétaires, démontrent l'efficacité du *Baume d'Oldrige*.
Lisez la Liste suivante:
Mr. Robert Walton ex-maire de Philadelphie a certifié de la haute réputation des messieurs dont les noms suivent après.
Les soussignés, par les présentes, certifient que nous avons fait usage du Baume de Columbia, découvert par J. Oldrige, et avons trouvé que non-seulement il empêchait les cheveux de tomber, mais les remettait dans leur état naturel.
W. Thatcher Sr.—Ministre Méthodiste. Section St-George, No. 86, 5e rue Nord.
John P. Inglis—331 Arch st.
John D Thomas, M D—163 Race st.
John S. Furey—101 Spruce st.
Hugh Macarty—24? South 7th st.
John Gard Sr.—123 Arch st.
Les hommes de qui ceux qui persistent à porter perruque pourraient peut-être ne pas reconnaître tous les qualités bienfaisantes, mais pourtant, il ne peut se relever dans l'opinion du public, quand on voit que trois des signataires ont passé la cinquantaine [..]
Du Maire de la ville de Philadelphie. Etat de la Pensylvanie.
Je, Robert Wharton, maire de Philadelphie, certifie par les présentes que je connais très bien Messieurs J. P. Inglis, John S. Furey et Hugh Macarty, dont les noms sont apposés au certificat ci-dessus, qu'ils sont des hommes respectables et de bonnes moeurs et que pleine et entière foi peut être donnée à leur certificat.
En vertu de quoi, j'ai signé la présente et fait apposer le sceau de mon office.
ROBERT WHARTON, Maire.
PRECAUTION—Observer que chaque bouteille de baume véritable a une couverture splendide, où se trouvent représentées les chutes du Niagara, le nom de l'agent, &c.
A vendre en gros et en détail, par Comstock & Co, seuls agens pour l'Amérique et Fletcher Sr, No 2 Maiden Lane une porte au dessous de Pearl st, New York, et par un ou plusieurs pharmaciens dans presque toutes les villes de l'Union. Aussi par Simmons, Hart & Co. Magasin de Peignes et de Variétés, 78 rue de Chartres. 2 dec

MELASSE—20,000 gallons [illegible]
29 dec

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
Faillite de Jacques Girodeau.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 décembre 1838, sous la direction de Mr. Joseph Reynes, syndic des créanciers du dit Girodeau, il sera vendu le samedi, 5 janvier 1839, à 10 heures du matin, à l'établissement ci-devant occupé par ledit Girodeau, au bout du chemin à coulisses de Pontchartrain, dans la ville de Milneburg, au lac,
Les meubles meublant le susdit établissement.
Conditions—Comptant 24 dec—10

PAR DORIOCOURT & DIDION.
IL sera vendu mercredi 9 janvier prochain, à la Bourse de la rue St. Louis à midi:
UN LOT DE TERRE situé au nouveau faubourg Ste. Marie, ilet 36, entre les rues Girond, St. Paul et Perdido, mesurant 30 pieds, 9 pouces, 5 lignes de face à la rue Perdido, sur 100 pieds, 9 pouces 6 lignes de profondeur, ce terrain est près de la halle de la rue Poydras.
ONZE LOTS au nouveau faubourg Marigny, ilet 53, entre les rues Union, Français, Solidelle et Prosper, désignés par les Nos. 7, 8, 9 et de 14 à 21, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 8 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
HUIT LOTS, même faubourg, ilet 54, entre Français, Union, Josephine et Solidelle, mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Union sur 100 pieds 9 pouces, 6 lignes de profondeur et désignés par les Nos. de 14 à 21.
UN LOT, même faubourg, ilet 92, désigné par le No. 12, formant l'encoignure Annette et Force, mesurant 130 pieds sur la rue de la Force, sur 30 pieds face à la rue Annette.
QUARANTE HUIT LOTS DE TERRE, compris entre les ilets 249 et 250 à Carolton, mesurant 30 pieds de face sur 120 de profondeur—Quatre lots dans l'ilet B entre les rues, Seconde, Clinton, Villace et Burthe, mesurant chacun 30 pieds sur 115.
QUATRE LOTS ilet A. entre les rues Septième, Map, Red et l'Avenue du Canal, mesurant chacun 30 pieds sur 115 de profondeur.
Conditions—1/3 comptant et la balance à 6, et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
31 dec—4, 3, 7, & 9.

PAR P. S. TRICOU.
IL sera vendu le mardi 15 janvier 1839, à midi, à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,
UNE TERRE située dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du Mississipi, à dix huit mille au-dessus de la Nouvelle Orléans, ayant six cent soixante sept pieds anglais, face au fleuve, formant un triangle contenant environ dix sept arpens de superficie, bornée dans la partie supérieure par une terre appartenant à Manuel Garcia et dans la partie inférieure par l'habitation Rowle & Corbin. Il y a sur ladite terre un moulin à scies à vapeur dont la machine est d'une grande force, une jolie maison de maître, cuisine, cabanes &c.
Plus les douze esclaves suivans,
PEPE, nègre, âgé de 30 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
RICHARD, nègre, âgé de 31 ans, charpentier bonne hache, pelle et pioche et scieur de long.
BASTIEN, nègre, âgé de 39 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
POMPEY, nègre, âgé de 42 ans, bonne hache, pelle et pioche.
PARIS, nègre, âgé de 25 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
CESAR, nègre, âgé de 36 ans, bon moulinier, bonne hache, pelle et pioche.
NED, nègre, âgé de 36 ans, bon moulinier, bonne hache, pelle et pioche.
WAT, nègre, âgé de 36 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
JORDON, nègre, âgé de 36 ans, ingénieur, bonne hache, pelle et pioche.
JONAS, nègre, âgé de 25 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
LAPIN, nègre, âgé de 29 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
POLLY, alias Pauline, âgée de 24 ans, cuisinière, domestique de maison et blanchisseuse, avec son enfant Thomas, âgé de six mois.
Conditions: la terre payable un quart comptant et la balance à 1 et 2 ans; les esclaves un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les esclaves ne seront livrés que lorsque les acquéreurs se seront conformés aux conditions de la vente et n'en seront pas moins à leurs risques du moment de l'adjudication.
29 dec—6t;29 31 dec 3 5 8 10 14 15 j

$50 DE RECOMPENSE—Il a été volé pendant la nuit du 27 au 28 décembre courant une cassette noire contenant environ $1000 en billets de banques et billets de municipalité. Ce vol a été commis au bureau du recorder de la 1ère. municipalité; quiconque dénoncera le ou les voleurs ou fera trouver la dite cassette recevra la récompense susdite.
PAUL BERTUS, Recorder de la 1ère. municipalité.
29 dec

UNE bonne Vache laitière venant du Havre et à vendre à bord du navire Olympia, cap. Gray, à qui l'on peut s'adresser, vis-à-vis le poteau No. 55, 1re Municipalité.
29 dec—3 F. PERRET.

A VENDRE par le soussigné,
100 barriques vin rouge St. Julien Médoc 1836,
50 do do St.-Estèphe do 1835, 1836 et 1837,
100 do do Queyries,
100 do do Petits Médocs,
100 caisses vin rouge Léoville Médoc 1834,
200 do do St. Julien do 1835,
200 do do Haut Brion 1836,
200 do vin blanc Haut Sauterne 1834,
250 do do Haut Barsac 1834,
100 do do en demi-bouteilles, Haut Sauterne et Haut Barsac.
Le vin en caisses est de la marque Veuve Dalbos & Fils de Bordeaux.
R. A. LEFEBVRE, 10, rue Toulouse.

A VENDRE—Un excellent briquetier [..] acclimaté et depuis nombre d'années dans l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au No. 88, rue de la Douane. 28 dec.

A LOUER—Trois cabrouets de choix, bon bucherons, et [..] S'adresser à J. B. DESDUNE fils. Rue Victoire, entre Mandeville et Espagne.
29 dec—6

HABILLEMENTS—Un grand assortiment d'habillements à bas prix, propres au trafic de la campagne et à l'usage des habitants, à vendre comptant, par FROST & Co, 8, rue de la Douane.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre
100 caisses toile à chemises, 7/8 et 4/4, blanchie;
75 balles toile à draps 4/4 et 5/4;
25 [..] linseys et kerseys, pour nègres;
15 caisses coutil et jeans, rayés;
300 rames papier à envelopper.
—AUSSI—
200 barils biscuit de bord;
200 fréquins graisse ferme, 25 barils do;
60 barils excellent Bœuf de l'Ouest,
20 fréquins Beurre de Goshen;
100 caisses Fruits conservés, de Philadelphie.
GODFREY, LAWRIE & SMALL, 28, Vieille Levée.
29 dec

PORTER & BIERRE—En barriques et barils, de la marque de Danson, en déchargement des navires Mersey et Octorara de Philadelphie, en magasin et à vendre par J. D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.
29 dec

FEUILLES DE CUIVRE ET DE FER—500 paquets d'excellent Fer anglais, nos. 12 à 27, R. G; 3000 feuilles de cuivre à chaudronnier, 30 sur 60, pesant de 9 à 100 livres chaque; 25 caisses feuilles de cuivre à doublage, de 14 à 32 onces; 50 verrous d'un pouce et demi, à vendre par COIT & Co, 20, rue de la Douane.
29 dec

EN débarquement du navire John Marshall, 10 quarts de barriques vin d'Oporto; 10 quarts de pipes Madère de Minet; 20 caisses cornichons assortis; 10 demi boites thé de Souchong; 30 caisses anchois, et 300 damejeannes, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.
29 dec

LE soussigné, depuis peu de retour de France, annonce au public qu'il a apporté un grand assortiment d'instrumens de musique; savoir:
Pianos droits; dito carrés; orgues d'église, dito de Barbarie de divers genres; orgues à figures; serinettes; guitarres, violons, altos, basses et contrebasses; clarinettes, flûtes, flageolets, ophicléides, serpents droits, trombonnes, trompettes de cavalerie, dito d'harmonie, dito à clefs, cors de chasse et d'harmonie, cornets de 2 et à 3 pistons, cimballes, caisses et grosses caisses, tambourins, triangles, vielles, accordéons de différentes étendues, cordes de Naples et de Paris, et autres fournitures. Musique pour tous les instrumens.
Il fait en même temps savoir au public, qu'il se charge des réparations aux divers instrumens de musique.
T. E. BENOIT, rue de Chartres, encog. Jefferson, 176.
25 dec—15

CHARBON DE CANNEL.—En déchargement du navire Rotschild, un peu au-dessous du chemin-à-coulisses de Pontchartrain, et à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à prendre à la Levée.
27 dec—6

AVIS est par le présent donné qu'une élection de huit directeurs de la société pour le soulagement des orphelins mâles, qui devront servir pour l'année prochaine, aura lieu au bureau du caissier de la banque du Canal, lundi, 7e. jour du mois de janvier, 1839 depuis midi jusqu'à deux heures sous la surveillance du président.
GREEN B DUNCAN, secrétaire.
19 dec—15

LE GENDRE & BERNIAUD, No. 27, rue St.-Louis, offrent à vendre les articles suivans, reçus par les derniers arrivages: 260 barriques vin rouge de Montferrand et St-Julien; 50 barils vin blanc Haut-Sauterne; 1,600 caisses vin rouge de St-Julien et St-Estèphe; 150 paniers bouteilles à vin; 10 caisses anisette, de 50 paniers chaque; 200 caisses liqueurs assorties; 50 do de do en vases chinois, à dessins grecs; 20 caisses marasquin supérieur; 20 do de curaçao; 150 caisses kirsch suisse; 50 do do absinthe et un assortiment général d'épicerie. 27 dec

AVIS.—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison.
F. J. FORSTALL. M. DE LIZARDI & Co.
27 déc

AVIS.—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient ci-devant leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co.
F. J. FORSTALL, L. E. FORSTALL, C. H. KERNION, CHARLES ROMAN.
27 dec

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NLLE-ORLEANS ET NASHVILLE.
Le 22 décembre 1838.
AVIS AUX CONTRACTEURS.—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 22 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à dix milles de chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.
On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions.
D. HOARD, Ing. en chef, et Surintendant.
25 dec—1m

LE soussigné ayant reçu une commission de député arpenteur des terres des Etats Unis, offre ses services au public, pour arpenter et marquer les limites de toutes les terres dans quelque partie de la Louisiane qu'elles se trouvent.
Il continuera comme par le passé, toutes les opérations, soit comme arpenteur, ou comme ingénieur. Tels que alignement, arpentages, plans, dessins, niveaux, profils, calculs d'excavations, levées, le contenu de mûrs, etc, etc., en ville ou à la campagne. Il portera la plus grande promptitude dans l'exécution des commandes qui lui seront données. Les prix seront modérés, et les conditions sont pour du comptant.
FRED. WILKINSON, Bureau no. 59, rue des Magasins, à l'Arcade de Banks. 11 déc—16,2p

A VENDRE en magasin, par le soussigné;
400 Onces Sulfate de Quinine Pelletier,
50 Caisses Crème à l'eau-de-vie, premier choix;
500 Caisses Vin Rouge;
1 Caisse Linon français;
300 Caisses Liqueurs assorties;
50 Malles françaises;
200 Caisses Absinthe suisse;
100 Paniers Champagne, première qualité;
Parfumerie assortie;
Porcelaines de table,
1 caisse livre d'éducation, français.
G. WARTELLE, 151, rue St-Louis.
17 dec—1m

CUCULLU, LAPEYRE & Co, offrent à vendre:
130 Sacs Café Vert de Santiago;
100 do do Havane, vieux;
350 Caisses Sucre blanc de la Havane;
40 do Sucre brun do;
100 Balles Tabac en feuille, de Cuba;
10 Barils Amande Espérance;
100 Livres Safran espagnol;
400,000 Cigares, qualité supérieure, et de différentes [..]

VINAIGRE—150 barils vinaigre en débarquement, à vendre par [illegible]
29 dec

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi, le jeudi 10 janvier 1839,
Un lot de terre, no. 1, dans l'ilet no. 10, situé au faubourg Montreuil, formant l'encoignure de la Promenade des Bons Enfans et de la rue Elmire, mesurant 30 pieds de face à la Promenade des Bons Enfans, sur 119 pieds un pouce de profondeur à la rue Elmire, mesure anglaise.
Trois autres lots de terre, nos. 2, 3 et 4, situés dans le même faubourg, même ilet, mesurant chaque 30 pieds de face à la Promenade des Bons Enfans, sur 119 pieds un pouce et demi de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.
Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 29 dec—5

Vente par ordre de Syndic.
EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan, par
MARC FAUCHE COUGOT,
le samedi 26 janvier prochain, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi, les propriétés suivantes, abandonnées par D. M. Hughes à ses créanciers, savoir:
1o. DEUX LOTS DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet No. 67, faubourg Annonciation, bornés par la promenade du Colysée, la promenade du Prytannée, les rues Prytannée et Euterpe.
Le lot No. 7, mesure 14 pieds 11 pouces de face à la promenade du Colysée, 83 pieds de face au bassin du Prytannée, 87 pieds 4 pouces ou environ sur la ligne de limite du lot No. 19, et 36 pieds 7 3/4 pouces dans le fond du dit terrain No. 19; 130 pieds 11 pouces sur la ligne de limite des terrains Nos. 2 et 5.
Le lot No. 19 mesure 70 pieds 8 pouces au bassin du Prytannée, 45 pieds 10 pouces à la promenade du Prytannée; 111 pieds 10 3/4 pouces sur la ligne de limite du No. 18, et environ 87 pieds 4 pouces sur la ligne de limite du No. 1.
Le tout conformément à un plan tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 8 février 1833, et déposé en l'office de L. T. Caire, notaire public.
Conditions de la vente—comptant.
2o. UN LOT DE TERRE désigné comme le No. un sur un plan déposé au bureau du Shérif, avec une maison en briques et d'autres améliorations—le dit terrain mesure 20 pieds 7 2/3 de pouces sur la rue Foucher, ouvrant dans le fonds à 21 pieds 1/5 pouces, sur 88 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne inférieure, et 92 pieds 10 pouces sur la ligne supérieure, qui le sépare du No. 2.
Conditions de paiement—$3366—66 2/3 cents avec intérêt du 26 mars 1838, comptant—$3366—66 2/3 payable le 23 mars prochain; $3366—66 2/3 payable le 23 mars 1839; et le reste 1/5 comptant, 4/5 à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction.
3o. HUIT LOTS DE TERRE avec toutes les améliorations et édifices qui s'y trouvent, situés au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les lettres A B C D E F G et H dans l'ilet No. 26 sur le plan tiré par F. Jacob Rothhans, député arpenteur général, et approuvé par L. J. Eringer, arpenteur général, et déposé comme plan No. 11, au livre des plans de Joseph Benniker Marks, not. pub.
Les lots A et B mesurent chaque 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue des Chênes, sur 150 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur.
Le lot C forme l'encoignure des rues Philippe et des Chênes et mesure 31 pieds 11 pouces 4 lignes à la rue Philippe sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue des Chênes.
Les lots D E et F mesurent chaque 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Philippe, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur; le tout en lignes parallèles.
Les lots G & H mesurent chacun 30 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Philippe, et la même profondeur que les précédents; le tout mesure américaine.
Conditions—1/5 comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction.
4o. La moitié indivise d'un ilet désigné par le No. 109, situé au faubourg Livaudais, borné par les rues Apollon, Nayades et Première, et par le faubourg Lafayette, mesurant 182 pieds 6 pouces à la rue Apollon, 182 pieds 6 pouces à la rue des Nayades, 300 pieds à la rue Première, et 300 pieds sur la ligne qui le divise du faubourg Lafayette.
Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction.
5o. UNE MAISON ET UN TERRAIN situés dans l'allée de la Bourse, entre les rues du Canal et de la Douane, mesurant 19 pieds 5 pouces de face sur 59 pieds 4 pouces de profondeur, comme il appert par le plan tiré par A. E. Forstall, le 1er. Mars 1832, annexé à un acte passé pardevant W. Christy, notaire public, le 2 juillet 1832.
Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés portant hypothèque à satisfaction.
6o. La moitié indivise de vingt-un islet de terre situés au faubourg Montreuil, et désigné comme suit: sur le plan du dit faubourg, tiré le 16 juin 1831, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public, savoir:
No. 28, 6 lots; No. 29, 12 lots; No. 30, 6 lots; No. 31, 6 lots, No. 32, 4 lots; No. 33, 6 lots, No. 34, 6 lots; No. 35, 4 lots; No. 36, 6 lots; No. 37, 6 lots, No. 38, 12 lots; No. 39, 6 lots; No. 40, 6 lots; No. 41, 12 lots; No. 42, 6 lots; No. 43, 6 lots; No. 44, 12 lots; No. 45, 6 lots; No. 46, 6 lots; No. 47, 6 lots; No. 51, 6 lots.
Conditions—1/5 comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets portant hypothèque et endossés à satisfaction.
7o. DEUX LOTS DE TERRE situés près de la Passe-à-Christian, comté de Hancock, Etat du Mississipi, désignés sur le plan fait par L. Surgi, arpenteur, le 6 juin 1836, et déposé en l'étude de Dav. L. McKay, notaire public, sur les Nos. 45 et 46.
Le lot No. 45, étant d'un demi arpent de face sur le golfe du Mexique, de 28 arpents 113 pieds de profondeur du côté près du No. 44, 28 arpents 113 pieds de profondeur du côté joignant au No. 46, et 96 pieds de largeur dans le fond.
Le Lot No. 46, joignant le précédent et de la même dimension.
Conditions—$93 et l'intérêt du 14 décembre 1837, comptant; et la balance 1/5 comptant, et 4/5 en billets à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets portant hypothèque et endossés à satisfaction.
8o. LE NEGRE THOMAS, âgé d'environ 23 ans
Conditions—1/3 comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets portant hypothèque et endossés à satisfaction.
Les actes de vente seront passés pardevant Felix Grima, notaire public aux frais des acquéreurs.
21 dec—6,1ps

PAR P. A. GUILLOTE.
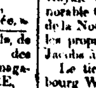
IL sera vendu Vendredi 4 du courant, à 10 heures du matin, à la résidence de l'encanteur ci-dessus.
30 ET QUELQUES VACHES et leurs veaux. Ces vaches sont de première qualité, et pour la plupart laitières.
Conditions au moment de la vente. 1er jan—3

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu vendredi, 25 janvier 1839, à midi à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et de Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 12 décembre 1838, les propriétés suivantes, abandonnées par Samuel Jacobs à ses créanciers:
Le tiers indivis de treize lots de terre situés au faubourg Washington, à un mille environ au-dessous de cette ville, désignés sur un plan déposé à la Bourse, par les Nos. 31, 32, 33, 34, 29, 30, 35, 36, 37, 38, 39 et 40.
Conditions—$777 17c. payables comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant Mr. Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 dec—4,1ps

DES AVANCES seront faites sur des consignations de denrées, adressées à nos amis, à Liverpool.
S. HEATH & Co. 95, rue du Camp.
31 dec

ETOUPE—100 paquets étoupe anglaise, de première qualité, à vendre par S. HEATH & Co. 95, rue du Camp.
31 dec

EXTRAIT ODONTALGIQUE—Remède excellent pour les maux de dents de toute espèce. Reçu en consignation, et à vendre par J. B. PREVOST, 29, rue du Camp.
31 dec

CORNICHONS de Well, en caisses, à vendre par E. & J. ANDREWS, 32, rue Gravier.
31 dec

PLUMES—33 sacs plume d'Oie à vendre par JOHN CROSBY, 38, rue du Camp.
31 dec

MELASSE à vendre sur habitation par G. E. COOLIDGE, 56, rue Gravier.
31 dec

A VENDRE par J. & L. Girard, No. 79 Vieille Levée, 500 onces sulfate de quinine (once française) de Pelletier, Delondre et Levaillant 10 nov

DRAP anglais, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, No. 50, rue Bienville.
31 dec

RUBAN DE FIL, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, No. 50, rue Bienville.
31 dec

AVOINE—600 paniers en débarquement et à vendre par E. & J. ANDREWS, No. 32, rue Gravier.
31 dec

BEURRE—12 fréquins beurre de Goshen, à vendre par E. & J. ANDREWS, No. 32, rue Gravier.
31 dec

CIDRE—30 caisses cidre de champagne, à vendre par E. & J. ANDREWS, No. 32, rue Gravier.
31 dec

VINS—50 quarts de barriques et 100 caisses d'une douzaine chaque, de vieux madère des Indes; aussi, 50 caisses sherry pâle et brun, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
31 dec

DEMI-BAS DE LAINE—10 caisses demi-bas de laine, à vendre par FROST & CO., 18, rue de la Douane.
31 dec

FARINE—900 barils farine, à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle-Levée.
31 dec

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle-Levée.
31 dec

GRAISSE—300 barillets, en débarquement du steamer Oswego, à vendre par G. DORSEY, 44, Nelle-Levée.
31 dec

MADERE DE L'INDE.—De qualité supérieure en caisses de une à deux douzaines, à vendre par P. H. GALLWEY, No. 6, rue Conti.
31 dec

BRETELLES.—Un grand assortiment de bretelles en soie et en coton, venant d'être reçues et à vendre en gros et en détail, par POLLARD & GREEN, 39, rue de Chartres.
31 dec

MECHES A FRICTION.—50 grosses de mèches à friction, de Sprague & Fenenden, venant d'être reçues et à vendre par POLLARD & GREEN, 39, rue de Chartres.
31 dec

WHISKEY Rectifié, 50 Barils en débarquement et à vendre par CARRIERE, DARAN & C, 11 et 15, rue Saint-Louis.
31 dec

PAPIER.—2000 rames papier double pour envelopper, en magasin et à vendre par EDW. SPRAGUE, 29, rue de la Douane.
31 dec

MORUE.—100 caisses, reçues et à vendre par EDW. SPRAGUE, 29, rue de la Douane.
31 dec

SAVON.—2000 caisses et demi caisses savon de Robin, No. 1 et Extra No. 1, reçues et à vendre par EDW. SPRAGUE, 29, rue de la Douane.
31 dec

CAFE DE JAVA—300 sacs vieux café du gouvernement, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
31 dec

CAFE DE RIO—3000 sacs nouveau café vert de Rio, formant le reste du chargement du navire Anelia, reçu avant celui de Porto Rico. A vendre au magasin de BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
31 dec

POIVRE DE CAYENNE—Vingt caisses contenant chacune deux douzaines bouteilles, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
31 dec

PLOMB EN BARRES—50 barillets plomb en barres pesant 250 livres chaque, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
31 dec

VIN DE MEDOC—700 caisses à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co, 9, Levée de devant.
29 dec

PAPIER GRIS A ENVELOPPE—500 rames à vendre par GEO. E. COOLIDGE, 56, rue Gravier.
29 dec

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION JEAN BAPTISTE CARVIN.—Vente par le Régistre des Testamens—Le mercredi, 30 janvier 1839, à midi, en vertu et en exécution d'un décret de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 15 décembre 1838, au procès en partage, intitulé: "Succession de Jn. Bte Carvin—Marianne Gayarré alias Galleti contre veuve J. B. Carvin, Patrice, et Dame Rivière et son époux, pour un partage," le dit décret signé le 26 décembre 1838, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:
Un terrain situé au faubourg Bloodt, mesurant soixante pieds de face à la rue de la Piété sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Claire, formant l'encoignure des dites deux rues, et faisant partie du lot désigné sous le No. 101 sur le plan du dit faubourg, ensemble les batisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les dits billets en cas non-paiement, porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. T. Caire, not. pub. 28 dec.

SUCCESSION DE CHARLES GARNIER.—Vente par le Régistre des Testamens.—Le lundi vingt et un janvier 1839, à midi, en vertu d'un ordre de la vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 12 novembre 1838, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Charles Garnier, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir
TROIS PORTIONS DE TERRE à Mandeville, dans la paroisse St. Tammany (en bloc) figurées au plan de la continuation de Mandeville, fait par Louis Bringier, arpenteur général, le 2 juillet 1834, et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire public, la première desquelles portions de terre est bornée par le lac Ponchartrain, et les rues Laurel Monroe et Decatur, et la seconde est bornée par les rues Laurel, Monroe, Vandreuille et l'avenue des Florides, et est composée des lots Nos. 43 à 53 inclusivement: et la troisième est bornée par les rues des Florides, Decatur, Monroe et Vandreuille et contient les lots Nos. 63 à 75 inclusivement.
Conditions—$1666 66, avec 5 pour cent d'intérêt du 4 mars dernier, et $3 frais de protêt payables comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale.
DIX AUTRES PORTIONS OU LOTS DE TERRE, situés à Mandeville, dans la paroisse St. Tammany (aussi en bloc) et figurés sur le plan de la continuation de Mandeville, fait par Louis Bringier, le 2 juillet 1834, déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire public, savoir:
Cinq lots désignés par les Nos. 24 à 28 inclusivement, attenant les uns aux autres et compris entre les rues Monroe, Decatur et Cambronne et le chemin public, de soixante pieds de large faisant face au lac; une partie de la surface de ces lots de terre est comprise dans un grand ravin figuré audit plan et est couverte par les eaux de ce ravin—et cinq autres lots, désignés par les Nos. 56 à 60 inclusivement, attenant les uns aux autres, et compris entre les rues Decatur, Cambronne, Monroe et Florides, ayant chacun 120 pieds de face aux rues Monroe et Floride, et 2060 pieds de profondeur.
Conditions pour ces dix lots—$9000 comptant avec 5 pour cent d'intérêt sur $1000 du 4 décembre 1837, le même intérêt sur pareille somme de $1000 à partir du 4 décembre prochain, $3 frais de protêt, et la balance à un et deux ans, en billets endossés à satisfaction, assurée par hypothèque spéciale; lesquels billets, s'ils ne sont ponctuellement payés à leur échéance, porteront intérêt à 10 pour cent du jour de leur échéance.
W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.
N. B. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs pardevant Louis T. Caire, not. pub.
20 dec

SUCCESSION de feu James Clark Wilson—Vente par le Régistre des Testamens—Le mardi, quinze janvier 1839, à midi, en vertu d'un jugement de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 5 décembre 1838, au procès No. 1234, intitulé "F. Verlein Degruy, vs. l'exécutrice testamentaire de James Clark Wilson," le dit jugement signé le 10 décembre 1838, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les propriétés foncières ci-après décrites, dépendant de la susdite succession, savoir:
Quatre lots de terre, situés au faubourg Saulet de cette ville, désignés sous les numéros onze, douze, treize et quatorze, dans l'ilet compris entre les rues Hercule, Clio, Calliope et Grand, conformément au plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 4 mai 1833, et déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire public, en cette ville. le lot No. onze, formant encoignure aux rues Grand et Calliope, et mesurant 32 pieds de face à la dite rue Grand sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Calliope; le lot No. douze, mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Grand sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, et les lots treize et quatorze, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Grand sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur; le tout mesure anglaise.
Conditions: Un tiers comptant, et le reste à 6, 12, 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du demandeur au susdit procès, et assurés par hypothèque sur les propriétés ci-dessus décrites jusqu'à parfait paiement; les dits billets, s'ils ne sont ponctuellement payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant David L. McCay, not. pub. 14 dec

SUCCESSION DE GIOVANETTI.
Vente par le Régistre des testamens
MERCREDI, le seizième jour de janvier 1839, à midi, à la Bourse, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves de la ville et de la paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en vente publique à l'encan, pour le compte de la succession de Nicolas Giovanetti, décédé, les propriétés ci-après décrites.
20 lots de terre situés dans la ville de Carollton, No. 14, et mesurant comme suit: les lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8, chacun 30 pieds et demi de face à la rue Jackson, sur 122 pieds de profondeur; le lot No. 8 formant l'encoignure de la rue Thirteen et de la rue Jackson. Les lots Nos 9 et 10, trente pieds et demi de face à la rue Jackson [..] Les lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, chacun 30 pieds et demi de face à la rue Treize (Thirteen), sur 122 pieds de profondeur, le lot No. 11 formant l'encoignure de la rue Jackson; le lot No. 20 formant l'encoignure de la rue Eagle.
12 lots de terre situés dans la même ville de Carollton, dans l'ilet No. 16, dans l'ilet renfermé par les rues Colapissa, Jackson, Thirteen et Holly grove, mesurant comme suit: les lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, chacun 30 pieds et demi de face à la rue Thirteen, sur 122 pieds de profondeur, le lot No. 7 formant l'encoignure de la rue Holly grove, et le lot No. 16 formant l'encoignure de la rue Jackson. Les lots Nos. 17 et 18, trente pieds et demi de face à la rue Jackson, sur 150 pieds de profondeur.
Conditions: moitié comptant et la balance à 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque, et portant 10 pour 100 par an d'intérêt en cas de non paiement, et l'acquéreur paiera le prix de protêt de cette clause pour en retarder le paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.
30 nov

COUR DES PREUVES.—Succession de Dame Isabella Williamson Peirce, épouse décédée de Richard Brenan, vente par le Régistre des Testamens—Le mercredi, treize janvier 1839, à midi, en vertu et en exécution d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 décembre 1838, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la communauté qui a existé entre Richard Brenan, et son épouse décédée Isabella Williamson Peirce, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
BIENS-FONDS
1o. Un terrain situé au faubourg Saulet de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Nayades, Clio, du Prytanée et Calliope, et désigné par le No. un sur un certain plan fait par Chs. F. Zimpel, député arpenteur-général, en date du 8 avril 1836, et déposé en l'étude du sieur William Christy, not. pub. le dit terrain mesure vingt-six pieds sept pouces cinq lignes de face à la dite rue des Nayades, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la dite rue Calliope (le dit terrain est un terrain d'encoignure et forme l'encoignure des rues des Nayades et Calliope).
2o. Deux terrains, situés au faubourg des Religieuses, paroisse de Jefferson en cet Etat, dans l'ilet compris entre les rues Ste-Marie, des Ursulines ou Ste-Ursule, Félicité et Tainturier, désignés sous les numéros trois et quatre d'un plan dressé par John Schreiber, ingénieur, en mars 1836, et annexé à un acte de vente de Maurice Cahner à James C. Wilson, passé le 12 janvier 1837, pardevant le sieur Jules Mossy, not. pub., le dit No. trois, formant encoignure aux rues Ste-Marie et Tainturier, et mesurant trente-huit pieds onze pouces, cinq lignes de face à la rue Ste-Marie et trente-deux pieds dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds un pouce trois lignes face à la rue Tainturier, et de cent vingt-huit pieds, cinq pouces, six lignes sur la ligne du dit No. quatre, attenant au dit No. trois, et mesurant trente-un pieds onze pouces [..] lignes de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds cinq pouces six lignes sur la ligne du dit lot No. trois, et de cent vingt-huit pieds dix pouces deux lignes sur la ligne du dit lot No. cinq; et trente-deux pieds dans le fond; le tout mesure anglaise, ensemble toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent.
ESCLAVES.
Une négresse nommée Charlotte, âgée d'environ vingt-deux ans, avec son enfant d'environ trois ans.
Conditions—Les biens fonds à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, et les esclaves à quatre mois; le tout en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur les dits biens-fonds et esclaves jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testaments.
N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Christy, not. pub. 13 déc

SUCCESSION DE FEU EULALIE URANIE MOORE, décédée femme Emmanuel Dalcour.—Vente par le Register des Testamens.—Le jeudi, dix janvier 1839, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 novembre 1838, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, l'esclave suivant:
HELENE alias HARRIET, mulâtresse américaine, domestique de maison, attaquée d'un mal d'oreille périodique.
Conditions: Un tiers comptant, et le reste à six et douze mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque sur ladite esclave jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, par devant Théodore Seghers, notaire public. 7 dec.

SUCCESSION BERANGER—Vente par le Régister des Testamens—Le samedi, cinq janvier 1839, à midi, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Denis René Sir Béranger, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Un lot de terre situé sur le chemin du Bayou St. Jean, entre les rues Trémé et Plauché, à droite en allant au dit Bayou, mesurant environ 18 pieds de face sur environ 150 pieds de profondeur entre deux lignes rétrécissant à la dite profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses en maçonnerie qui y sont construites.
2o. Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le no. 6, de l'ilet no. 108, suivant un plan particulier fait par L. Surgi, architecte, le 9 novembre 1837, et déposé en l'étude du Sr. L. T. Caire, notaire, mesurant le dit lot de terre 30 pieds français de face à la Promenade des Champs Elysées, entre les rues Magistrate et de la Loi, sur 90 pieds de profondeur.
3o. Quatre lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés par les nos. 6, 7, 8 et 9, de l'ilet no. 200, au plan dressé le 8 septembre 1837, par L. Surgi, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire, suivant le no. 27 au livre des plans; les dits lots mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Champs, sur 104 pieds 10 pouces de profondeur, le no. 9, formant encoignure aux rues des Champs et de la Vertu.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
W F C DUPLESSIS, Régistre des Testamens.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant L. T. Caire, notaire public. 5 déc

AVIS LEGAUX.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:
Qu'il soit connu que attendu que, Nicolas Bertoli, demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi, André D. Doriocourt, député Régistre des Testamens, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et ex-officio député greffier de la Cour des Preuves, dans et pour ladite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la Législature, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" Approuvé le 10 mars 1834.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu et en exécution d'un ordre de vente de la susdite Cour des Preuves, en date du vingt-trois octobre mil-huit-cent-trente-huit, rendu dans l'affaire de la succession de feu Charles Cartey, à la demande de William Harrison Martin, exécuteur testamentaire du dit défunt, et aussi du consentement du Sr R. Rousseau, avocat nommé pour représenter les héritiers absens du dit défunt, la propriété foncière ci-après décrite fut, le vingt-huit novembre mil huit cent trente-huit, offerte en vente publique à l'encan, pour compte de ladite succession de feu Charles Cartey, par le ministère de André D. Doriocourt, député Régistre des Testamens dans et pour lesdites paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et fut par lui adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur comme suit, savoir:
Description de la propriété d'après le transfert judiciaire—Un emplacement, formant l'encoignure des rues Girod et du Cirque, au faubourg Ste. Marie de cette ville, composé de deux lots de terre que le défunt a acquis de Dominique François Burthe, par acte au rapport de Félix de Armas, notaire, en date du quatorze janvier 1835, le premier desdits lots de terre désigné sous le numéro un, a, mesure anglaise, vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Girod sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue du Cirque, le second lot désigné sous le numéro Deux, a vingt-huit pieds six pouces de face à la rue Girod, sur cent dix pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; adjugé à Nicolas Bertoli, pour le prix de cinq mille sept cents piastres ($5,700)—Conditions: moitié comptant et l'autre moitié à un an de crédit, en billets divisés par coupons à la convenance de l'exécuteur testamentaire du défunt, avec hypothèque spéciale sur la susdite propriété jusqu'à parfait paiement; les billets portent intérêt à raison de dix pour cent l'an, s'ils n'étaient ponctuellement payés à leur échéance respective, sans pour cela autoriser l'acquéreur ou propriétaire dudit emplacement à en retarder le paiement.
A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre la propriété ci-dessus décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et la mode de vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire, dans les trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite, ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande ledit acquéreur.
En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le [L.S.] sceau de ladite Cour des Preuves, ce 13 jour du mois de décembre A. D. 1838.
A. D. DORIOCOURT, Dép. Régistre des Testamens
13 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Présent l'hon. Charles Maurian, juge, No. 10,734, —24 décembre 1838. *Lalasis de Brulatour, contre leurs créanciers.* Il est ordonné que toutes personnes y intéressées, aient à déduire sous dix jours, à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré dans cette affaire, ne serait pas homologué.
Par ordre de la Cour, 24 décembre 1838.
25 déc—3en 10j ARMAND PITOT, greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge.—17 décembre 1838.—No. 10,346.—Alphonse Fleury contre ses créanciers—Sur motion de M. C. N. Delery, avocat de Jn. Bte. Gronnx, l'un des créanciers de l'insolvable, qui informe la Cour que l'assemblée des créanciers qui devait se tenir le 3e jour du mois de novembre dernier, n'avait pas eu lieu, la Cour ordonne qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable aura lieu en l'étude de Charles Foulon, notaire public, le 4e jour du mois de janvier prochain, afin de procéder à la nomination d'un autre syndic, conformément à un jugement rendu le 27 octobre dernier.—Extrait des minutes—Bureau du greffier.
LOUIS R. COURTIN, député greffier.
19 dec—3t,2ps

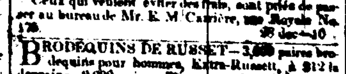

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET CARROLLTON.
ARRANGEMENS POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton		De la Nlle. Orléans	
Char à cheval à	5 h. A M	Char à cheval à	5 h. A. M.
Locomotive	6 "	Locomotive	7 "
"	8 "	"	9 "
"	10 "	"	11 "
"	12 "	"	1 P. M.
"	2 P M	"	3 "
"	4 "	"	5 "
"	6 "	"	7 "
"	8 "	"	9 "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant dix piastres pour le trajet.
CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ces chars partiront de la rue du Canal à 6 heures du matin et continueront le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi-heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Le bureau de la Compagnie du chemin de fer se trouve rue Poydras.
29 nov JOHN HAMPSON, Ingénieur.

LE soussigné a perdu ou égaré le billet à ordre dont voici la teneur: "Nouvelle Orléans, 15 novembre 1838.—Trois ans après la date, je promets de payer à l'ordre de Noah Harrington, la somme de trois cents piastres et [..] point d'intérêt, pour valeur reçue. (Signé) R. PUTNAM,
Endossé:
N. Harrington Jr.
Tourné & Beckwith
B. Cadillan, Ex. Test de P. Lafaye.
Ledit billet a été protesté pour non-paiement, par Amédée Ducatel, notaire public, le 17 de novembre 1838, et n'a pas été depuis payé, ni n'a aucune valeur et d'aucune utilité à personne autre qu'à l'exécuteur ci-dessus nommé, et au soussigné, toute personne ou personnes qui pourraient l'avoir trouvé, sont respectueusement priées de le remettre au soussigné, à son bureau, rue Condé No 157; et les tireurs et endosseurs du dit billet sont par le présent avertis de ne pas le payer à personne autre qu'au soussigné.
Nouvelle Orléans, 20 décembre 1838.
20 dec—3,1+1 10j C. N. DELERY.

LE soussigné, syndic de la faillite Stanislas Béquit Jeune, désirant mettre en cour le tableau de répartition de ladite faillite, prie les personnes qui auraient des réclamations à faire, de les lui adresser dans le délai de dix jours; au bout desquels le tableau sera clos. Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1838.
E. L'HOTELIER Fils, 11, rue Toulouse
25 dec—10

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE—A dater du 29 du courant, tous les samedis à 4 heures après midi, une voiture partira de l'encoignure Royale et Dumaine pour le Détour des Anglais, et reviendra en ville le lundi matin. Les personnes qui désireront aller passer la journée du dimanche à la chasse pourront profiter de cette occasion moyennant $3 par personne pour aller et revenir. Elles trouveront là, un logement commode et une bonne table.
25 dec—10 GUERIN & POUVERIN.

AVIS—Les contribuables de la 3me. Municipalité, sont prévenus que les comptes arriérés pour la taxe de 1837, ont été remis à l'avocat de la Municipalité, qui commencera les poursuites dans les dix jours qui suivront le présent avis.
Ceux qui voudront éviter des frais, sont priés de passer au bureau de Mr. E. M. Carrière, rue Royale No. 178. 26 dec—10

BRODEQUINS DE RUSSET—3,000 paires brodequins pour hommes, Extra-Russett, à $12 la douzaine, 2,000 paires dito pour enfans de 1 à 5 $9, Aussi, un superbe Tilbury, avec impérial mouvant, fait de demande.
J. SEWELL, 61, rue de Chartres
28 dec—6

VOITURES—Les soussignés ont reçu de New-York plusieurs voitures légères, convenables pour la côte; aussi, des barrouches légères de toutes sortes, et une variété de cabriolets convenables pour les planteurs, etc. à vendre par H. BEACH & Co. No 46 et 48, rue Royale.
29 dec

CARMAN & McMAHON,
Marchands Commissionnaires,
Ont transporté leur Magasin aux Nos. 41 et 43, rue Poydras, Nouvelle Orléans. 17 dec

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés; 40000 cigares de la Havane; 10 barils de pois cassés pour purée; 100 sacs de sel, et toute espèce de conserves alimentaires nouvellement reçus.
28 dec H. PALOC & DUFOUR.

H. & W. ANDERSON,
Nos. 82 & 84, rue Tchoupitoulas.
Importeurs directs de toutes descriptions, de Vins, Eau-de-vie et liqueurs étrangères.
20 nov NELLE. ORLEANS.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, on y trouvera constamment préparé, l'eau simple acidule gazeuse pour table—l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, de Sedlitz, de Barèges, de Cauterets et en général les eaux les plus usuelles.
Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

AGENCE A LA VILLE DE WASHINGTON
Francis A. Dickins, de la ville de Washington ayant résigné l'emploi qu'il occupait depuis plusieurs années dans les départemens de la guerre et de la trésorerie, a entrepris l'agence de toutes les réclamations devant le Congrès et autres branches du Gouvernement, en y incluant les commissaires des traités et les divers officiers publics. Il s'occupera de toutes les réclamations de préemption; de procurer des patentes pour les terres publiques; des réclamations contre ce chevaux perdus au service des Etats-Unis; aux propriétés détruites, aux invalides, aux pensionnaires de la Révolution et de la Marine; réclamations pour les services rendus pendant la Révolution, soit pour commutation, demi-solde ou terres données en récompense, aussi bien que celles contre l'Etat de la Virginie que contre les Etats-Unis; toutes réclamations provenant de contrats avec le Gouvernement, ou les dommages éprouvés par une déclaration ou de la conduite du Gouvernement; et enfin, toutes les affaires qui se trouvent devant le Congrès ou les officiers publics, qui demanderont l'aide d'un agent ou d'un avocat. Ses prix sont modérés, et dépendront du montant des réclamations et de l'étendue des services.
M. DICKINS est connu par la majorité de ceux qui ont fait partie du Congrès, pendant les dernières années, en ayant occupé des emplois publics à Washington.
Toutes les lettres qui lui seront adressées devront être affranchies.
Références à M. JOHN SLIDELL, à la Nelle Orléans 12 fev—1an

RECU par les derniers arrivages, et à vendre à la librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste-Anne.
Un grand assortiment de livres d'éducation et de littérature.
Livres de prières et de piété, reliure ordinaire, et un superbe assortiment de reliures riches pour étrennes.
Editions illustrées des saints évangiles, de l'Imitation de Jésus-Christ et de quelques auteurs classiques.
Editions compactes et demi-compactes des auteurs contemporains.
Articles de dessin, boites de peintures fines, pastels, cadres et reliures à miniatures, pinceaux, crayons, &c.
Papier français de qualité supérieure, à lettres, à calque, Joseph et à musique.
Etuis de mathématiques, portefeuilles, souvenirs, &c.
Le sieur Lelièvre vient d'augmenter son cabinet de lecture d'un grand nombre d'ouvrages nouveaux.
Il tient constamment un assortiment de graines de jardinage, garanties fraiches. 29 nov—3p

DOUBLONS à vendre par G. R. STRINGER, 50, rue du Canal
29 dec

BEURRE DE GOSHEN—50 fréquins et 20 demi fréquins Beurre, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co, 9, Levée de devant.
29 déc

HUILE DE BALEINE—10 barriques Huile de Baleine, pour l'hyver, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co. 9, Levée de devant.
29 déc

BLANC DE BALEINE—150 caisses de 4, 5 et 6 la livre, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co, 9, Levée de devant.
29 déc

A LOUER.

A LOUER—Les deux étages du magasin situé rue de Chartres No. 83. S'adresser à E C GEORGEN, 76, rue de Chartres

A LOUER—La partie supérieure du magasin No. 25, rue St.-Louis, position convenable pour y établir un comptoir. S'adresser à LEGENDRE & BERNIAUD, 27, rue St-Louis.
27 dec

A LOUER—Magasin à louer. S'adresser à R. SANDERMAN, 17, Vieille Levée coin Douane.
31 dec

A LOUER OU A VENDRE—La belle MAISON bâtie par Mr. David Olivier, occupée aujourd'hui par Mr. L. Caboche, pour son collège. Cette propriété convient à une grande famille; elle est située si près de la ville, le chemin pour s'y transporter est si beau, qu'elle peut convenir même à quelqu'un qui est appelé tous les jours à la ville pour ses affaires. Les conditions seront avantageuses.
S'adresser à Mr. L. Caboche, ou à Mr. E. Barthe, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, de midi à deux heures. 26 dec—15, 3p

A LOUER—Les quatre Magasins maintenant en construction, rue de Chartres, près de la rue St. Louis, dans les bâtisses de la Banque. Possession en sera donnée le 1er. Janvier prochain. S'adresser à la Banque des Améliorations.
19 dec J. H. RABOTEAU, caissier.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.
21 dec

A LOUER—Un Magasin au rez-de-chaussée, situé dans l'Allée de la Bourse, entre Bienville et Conti. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 3 déc

A LOUER—Une de ces maisons agréables construite en briques, à deux étages, située rue Melpomène, entre les rues de l'Annonciation et Constance, avec une cour en bon état, et carrelée en pierres plattes et briques, ayant une profondeur de 200 pieds, une écurie et hangard pour voiture, citernes, pompe, &c. Pour les conditions s'adresser à LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.
21 nov

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No 376, rue Royale. 19 nov

A LOUER—Une Cour dans la rue Gravier, encoignure de Bank Place, s'adresser à H. C. CAMMACK & Co.
13 nov

A LOUER—La maison de résidence, à trois étages, construite en briques, et deux cuisines à étages, située rue des Remparts, No. 12, entre les rues du Canal et de la Douane. Pour les conditions, s'adresser à C. M. Jones, ou à G. R. Stringer, No. 50, rue du Canal. 19 nov

LA société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de James Reed & Co. a été dissoute depuis le 1er. du courant, époque limitée de la société. Les affaires de la société seront liquidées par l'un ou l'autre, et le nom de la maison sera employé seulement à cet effet.
JAMES REED, H. G. HEARTT.
Nelle.-Orléans, le 3 dec. 1838.
3 déc

LE soussigné continuera pour son compte et en son propre nom les affaires de commission.
H. G. HEARTT, 88, rue de la Commune.
dec 1m

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre à des conditions avantageuses; 360 caisses thé poudre à canon et impérial; 30 caisses tabac manufacturé, 2 demi pipes eau de vie française, vin d'Oporto, de qualité supérieure en caisses; vin de sherry de
VAN WYCH & Co. 35, rue du Camp
déc

CLAY & CLARK,
FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,
No 103, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/4 de pouce à 3 pouces.
Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE ET FLEURS D'[..] de la récolte de 1838.
A vendre par Wm. DINN, A son nouvel établissement, No. 17, rue de la Commune, Nouvelle Orléans
LA collection consiste en graines de jardinage, de fleurs, etc., dans toutes leurs variétés, oignons et tubercules de fleurs de Hollande, superbes dahlias doubles de plus de 200 variétés, plantes de serre et d'ornement, arbres à fruits, groseilliers, framboisiers et fraisiers, vignes, Catawba, Isabella et autres, griffes d'asperges, herbes de gazon et de prairie, avoine écossaise, blé, luzerne, betterave française et Mangel Wurzel et la manière de les cultiver et du fabriquer du sucre, mûriers blancs d'Italie et mûriers de la Chine (morus multicaulis) avec un traité sur leur culture.
Il fournira aux marchands de la campagne des graines soigneusement arrangées en petits paquets tout étiquetés, propres à leur détail et en boites de la valeur de $10 à $100, ou par douzaine, par livre ou boisseau. Les habitans trouveront chez lui des boites bien assorties de $5 à $50.—Les jardiniers pourront se fournir chez lui de graines des meilleures qualités et à des prix très modérés.
Il tient de plus, outils et ustensiles de jardinage, importés d'Europe, oiseaux de Canarie de bonne race, un Traité sur la manière de les élever et les soigner, graines d'oiseaux de toute espèce. 16 oct—1an

UN teneur de livres en partie double, expérimenté, (30 ans est son âge) ayant une grande habitude des affaires commerciales et autres, désire être employé dans un comptoir, ou à une gestion, ou même à une surveillance de tout établissement quelconque. Il fournira tous les renseignements qu'on pourra lui demander, et il s'offre à l'essai, sans rétribution, afin d'encourager les personnes qui voudraient éviter la déception. S'adresser au bureau. 6 déc

ENTREPOT DE SELLERIES
DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.
JAMES MAUKE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou des billets endossés à satisfaction.
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, de en tapis et convenables pour le transport des médicamens,
Selles de demoiselles et d'enfans.
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, bride et brides de toutes sortes,
Fouets de cabrouets et autres.
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de corbon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

COMPAGNIE DE BANQUE ET CHEMIN A COULISSES D'ATCHAFALAYA.
Nlle. Orléans, 1er. Décembre 1838.
LES actionnaires de cette institution voudront bien prendre avis que les versements, d'après la cédule suivante, devront être payés, et ceux qui ont négligé de le faire au 1er. Novembre, paieront le montant avec les versements dûs ce jour.
Où $40 par action ont été payés $5 par action devront être payés au 1er. Déc. 1838.
$35 dito, $5 devront être payés le 1er. Nov. et $5 le 1er. Décembre 1838.
$30 dito, $5 devront être payés le 1er. Nov. et $5 le 1er. Décembre 1838.
$25 dito, $5 devront être payés le 1er. Nov. et $10 le 1er. janvier 1839.
1er déc C. HARROD, caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE du chemin de fer de Nashville et de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle Orléans le 14 novembre 1838.—Traites sur New York, à vendre en sommes convenables aux acheteurs à UN POUR CENT de prime.
JAMES H. CALDWELL, Président.
14 nov

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. BARELLE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue Dauphine, No. 77.
17 dec—6m

AUX CULTIVATEURS DE COTON—Graines de coton jumelle—A ceux qui ont vu pousser cette graine et qui l'ont vue en maturité, il n'est pas nécessaire de leur en faire une description, mais nous dirons à ceux qui n'en ont pas vu les progrès, que cette graine est des plus avantageuses, et que sa récolte [..] Dans les prairies et terres basses. Dans les climats les plus au nord où se cultive le coton, cette graine est plus précoce de quatre mois que les autres. Les grabats se groupent au nombre de 3 à 7 sur chaque tige, qui sont en grande quantité et ont ordinairement trois pouces de longueur, &c. La qualité de coton est supérieure dans la force de la soie et la beauté.
Prix—$5 les deux pintes.
WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.
13 déc

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 déc WM. FURST, secrétaire.

AVIS.
GEORGE BUCHANAN & Co.
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES,
No. 68, rue du Camp.
1er déc—1m.
AVIS—Les soussignés ont formé ce jour une société pour les transactions générales de la commission, sous la raison de
GEORGE BUCHANAN & Co.
GEORGE BUCHANAN.
W. E. BUCHANAN.
1er déc—6m. 68, rue du Camp.

MULETS—Quatorze paires de superbes mulets du Kentucky, à vendre à terme ou à échanger pour du sucre.
18 déc STARKEY & WHITTINGHAM.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres, à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçu, et à vendre à leur établissement. [11 oct] H. BEACH & Co.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—A une assemblée des directeurs, tenue le 3 du courant, il a été résolu que les actionnaires seront invités à payer 10 piastres par action le 6 janvier prochain ou avant.
Résolu que pour faciliter aux actionnaires le paiement de leurs souscriptions, et pour accélérer les travaux de la compagnie, les actionnaires seront autorisés à donner leurs billets pour le montant total de leurs actions à l'ordre du président de la compagnie, datés du 3 décembre 1838, et payables à 6, 12, 18 et 24 mois avec six pour cent d'intérêts.
Nouvelle Orléans, le 4 décembre 1838.
Par ordre de la direction.
5 déc—30,1ps WM. FURST, secrétaire.

EGARES OU PERDUS.—1o Un billet de la somme de deux mille huit cents piastres daté du vingt-six avril mil huit cent trente-sept, payable à deux ans de date, souscrit par Vve. Plancel, à l'ordre de Messrs. Plaisé frères, et endossé par eux. Le paiement de ce billet a été arrêté, et le public est prévenu de ne pas le négocier parce qu'il fait partie des fonds déclarés par feu sieur Davenport, et a été compris dans l'inventaire.
2o Un billet de la somme de quatre mille cinq cent dix-sept piastres cinquante cents, daté du vingt et un juillet mil huit cent trente-six, souscrit par Mr. François Hypolite Petitpain, à l'ordre de M. P. J. Tricou, qu'il a endossé, payable à trois ans de date et par conséquent échéant le vingt et un juillet mil huit cent trente-neuf. Ce billet a été payé par anticipation, et l'hypothèque qui en assurait le paiement annulée, est aujourd'hui [..] n'est d'aucune valeur.
Les personnes qui pourraient être [..] deux billets seront reçues avec reconnaissance au No. 47, rue St. Louis. 18 déc—10

RHUM—67 barriques rhum de la Caroline, [illegible] à vendre par [illegible]
29 dec [..] rue du Camp

CABOTAGE.

POUR CHARLESTON—La goëlette fine voilière MARY CARVER, capitaine Barber, ayant la moitié de son chargement engagée, partira immédiatement. S'adresser à bord en face du marché supérieur, ou à WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.
29 dec

POUR CHARLESTON—Ligne de paquebot régulier—Le brick ESTHER, classé A 1, capt Newcomb, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la rue Suzette, 3me. municipalité. 29 dec

POUR NEW-YORK—La goëlette neuve et fine voilière, WILLIAM HART, capt Carson, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour un fret sur le pont, ou passage, s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS, 65, rue de la Commune.
28 déc

POUR SAVANNAH—La goëlette fine voilière WARREN, capt. Colley, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 30 boucauts ou l'équivalent, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 22. Bienville.
28 dec

POUR APALACHICOLA.—La goël. ELLEN, de première classe, capitaine Tylor, est en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras.
29 déc

POUR BALTIMORE—Le brick ISAAC FRANKLIN, classé A 1, capitaine Smith, ayant presque tout son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour les passagers, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co, 88, rue de la Commune.
24 déc

POUR BALTIMORE—Le brick fin voilier, MARY KIMBALL, capt. Wooster, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 600 barils ou fret, ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 22, rue Bienville.
14 déc

POUR LA MOBILE—La goëlette ATLANTIC, capitaine Peterson, reçoit en ce moment du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bassin du nouveau canal ou à WALKER, KNIGHT & Co. 26, Nouvelle Levée
17 déc

POUR CHARLESTON—Premier Bâtiment—La goëlette ONTARIO, de première classe, capitaine Alden, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS, 65, rue de la Commune.
8 déc

POUR NEW-YORK—Passage seulement.—Le brick COCHICO, classé A 1, et fin voilier, capitaine Crosby, ayant son chargement engagé, peut agréablement loger 5 ou 6 passagers. S'adresser à GEORGE BEDFORD, 22, rue Bienville.
21 déc

POUR BALTIMORE—*Passage seulement.*—Le brick CATHERINE, capitaine Vesper, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira aussitôt que possible. Il peut commodément loger 5 ou 6 passagers. S'adresser à GEORGE BEDFORD, 22, rue Bienville.
24 déc

POUR CHARLESTON—La goëlette fine voilière ABIGAIL, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Vincent, du port d'environ 500 barils, prendra du fret pour le dit port. S'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue Toulouse, ou à CUCULLU, LAPEYRE & CO. 27, rue Toulouse
27 nov.

PORTS ETRANGERS.

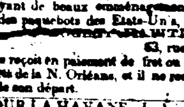

POUR GALVESTON, (Texas)—Partant mercredi 9 janvier, à 10 heures du matin—Le superbe navire à vapeur neuf et à basse pression, CUBA, du port de 600 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, ayant deux chaudières en cuivre, sous le commandement du capt. Carson, partira positivement le jour susdit. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, équivalent à ceux des paquebots des Etats-Unis, s'adresser à [..] 63, rue Gravier.
On ne reçoit en paiement de fret ou de passage, que des billets de la N. Orléans, et il ne recevra pas de fret le jour de son départ. 31 dec

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier AUDUBON, capitaine Sabater, partira pour le port ci-dessus dimanche 5 du courant. On peut encore recevoir l'équivalent de 200 barils; il a de beaux emménagements pour les passagers. S'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co.
29 dec

EN CHARGE POUR LE HAVRE—Le navire neuf et fin voilier VILLE DE BORDEAUX, capt. Perreault, partant le 10 Janvier prochain, peut encore prendre 300 balles coton—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à LARUE & PREVOST.
24 déc—8

POUR MARSEILLE—Le navire fin voilier VAILLANT, classé A 1, capitaine Rigaveau, ayant un chargement entier engagé, partira immédiatement pour le port susdit. Pour passage seulement, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS, 65, rue de la Commune.
28 déc

Premier bâtiment—POUR MATAGORDA—Le brick EMELINE, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Heath, ayant les 2/3 de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS, 65, rue de la Commune.
20 déc

POUR VERA-CRUZ—Le navire ELIZA, ayant besoin de quelques tonneaux de fret, partira sous peu, et prendra quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à H. PALOC & DUFOUR.
22 déc

POUR LA HAVANE—Le navire LAGRANGE, classé A 1, capitaine Marshall, partira très prochainement. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, s'adresser à R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le brick espagnol EMILIO, bien connu, capitaine [..], partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17 déc

POUR LA HAVANE—La goëlette GHIKA, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras.
17 déc

CLAY & CLARK,
PLOMBIERS DE MAISON ET DE NAVIRE.
No. 102, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de tout genre.
Etablissent les bains chauds, froids et douches à la meilleure méthode.
Plomb roulé au cylindre, tuyaux; &c.
Ils exécutent des commandes pour tous les Etats du Sud. 1er déc—6m3p

BAZAR PARISIEN—Encoignure Royale et Dumaine.—Normandin & Bagnard ont l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs, qu'ils viennent de recevoir de Paris un très grand assortiment d'objets d'étrennes, tels que: Nécessaires de poche; souvenirs, portefeuilles, lorgnettes, éventails, boites de toilettes; nécessaires à ouvrage; nécessaires à musique; caves à liqueur, corbeilles, guéridons; quincaillerie et bijouterie; boites en carton de toutes espèces; cannes, parapluies, cravates, &c.
Ils ont également dans les premiers choix, les objets de toilettes suivants: Bas de soie, chaussettes, foulards, dentelles, bretelles, cravates, cols, chapeaux; couronnes d'enfants, chemises de couleur et autres, coutellerie fine, brosserie, fleurs de Millery et blonde, guirlande, garnitures de robes, chaussures de bal, parfumerie, ganterie, &c.
Les susdits espèrent par les soins qu'ils ont mis aux choix des différents objets ci-dessus désignés, justifier la réputation dont jouit leur maison.
Ils ont aussi pour vendre en gros 600 douzaines pommades assorties; 400 do crème de Perse, 1000 do extrait d'odeurs; 1000 do Eau de Cologne différents modèles; 1000 do savons assortis. Toutes ces marchandises sont nouvellement arrivées et le nom de la maison Monpelas en garantit sa qualité. 12 déc—10

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les goûts. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavand.
S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel. 19 déc

RECEMMENT reçu au No. 17, rue de la Commune, par le navire Mars, de Greenock, des charrues en fer manufacturées en Ecosse, rateaux, bêches, charrues doubles et autres instruments aratoires d'un nouveau genre. Les cultivateurs et autres sont priés de venir examiner, de mais, ces divers instrumens, qui sont entièrement nouveaux pour le pays, et économisent le temps et l'ouvrage d'une grande utilité.
Graines de Jardinage et de fermes de toutes descriptions et de première qualité, importées directement et à vendre par 23 nov W. DINN.

LES soussignés ont formé une maison de commission sous cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.
M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD, JACQUES HENRY EIMER, 25, rue Bienville
6 nov

BRUSLE & LESSEPS.—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c et Objets de Bureaux, encoignure des rues de Chartres et Conti.
Au moment de la reprise des affaires, viennent se rappeler au souvenir de leurs pratiques, et les informent qu'ils ont reçu de Paris pour exécuter toute espèce d'impressions, tels que,
Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite, affiches, catalogues, blancs pour notaires &c &c. ainsi que la reliure et papiers de tous les livres de banque, de bureaux publics et de commerce.
Ils ont reçu par les derniers arrivages, des canifs de Rogers.
Plumes de Parry, (double patente extra-fine points de Gillott (métalline et damascus).
De Ash—Congrès et aigle.
Encre de Parry et autres.
Encre perfectionnée bleue et violette, de Guyot.
Encre rouge et carmin de Guyot.
Plumes de cygne, d'oie et de corbeaux.
Cire et pains à cacheter de Londres, ces derniers en boites de fer blanc de 1 à 6 livres.
Papiers de toutes dimensions.
Papier pour plans et à dessiner.
Cartes blanches surface d'ivoire et émaillées, surfaces colorées et émaillées.
Cartes à jouer.
Ils tiennent aussi—des blancs de Douane, tarif des Droits &c. &c.
Ils saisissent cette occasion, pour prévenir Messieurs les médecins et avocats qu'ils ont en mains quelques livres de lois et de médecine et qu'à l'avenir ils en recevront constamment. 29 oct

Mairie de la Nouvelle Orléans
CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendus à l'encan sur la Levée le samedi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
10 mai D. PRIEUR, maire

LA société sous la raison Vergnes & Co. pour la fabrication du plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elysées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sur nouvelle échelle) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu audessous du prix de ceux importés. MM. les constructeurs, plâtriers ou entrepreneurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Bourse Nouvelle, encoignure St Louis ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, où ils trouveront leur magasin les ciments romains &c. des plâtres préparés [..] à la disposition des architectes et des planteurs à des prix modérés.
[..] DEPOUILLY & DEPOUILLY.

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS pour le Bayou Sara et Plaquemine—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, en bateau à toutes les chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine, et continuera à faire des voyages réguliers pour la route ci-dessus, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
19 déc ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A 1, fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à GOURDAIN & BENIT, 13, rue Conti.
29 nov

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, toute la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, [..] Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHER, 57, rue des Magasins.
28 nov

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS, 19, rue St. Louis.
3 déc

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE REGULIER, entre la Nouvelle Orléans et la Mobile—Le steamer ISABELLA capitaine Chs Walker, ayant éprouvé des réparations générales, reprendra ses voyages réguliers comme ci-dessus mentionnés; il commencera samedi prochain 21 du courant, et partira du bout du chemin de fer Pontchartrain après l'arrivée des chars de midi. A son retour, il partira de la Mobile, tous les mercredis. Ses emménagements sont supérieurs, et l'on portera toute sorte d'attentions aux passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à WALKER, KNIGHT & Co, 26, rue de la Nlle Levée.
18 oct

PAQUEBOT REGULIER.
Pour Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les lieux intermédiaires.
Le steamer MARINER, capitaine J B Noland, fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, et partira de la Nouvelle Orléans, tous les lundis, à 10 heures du matin et de Bâton-Rouge tous les mercredis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à ROBESON & SEWALL, 44, rue du Camp.
3 oct

Paquebot entre la N.-Orléans et Bayou Sara.
Le superbe steamer HUNTSVILLE, paquebot entre la Nlle. Orléans et le Bayou Sara, sera prêt à prendre du fret, lundi, à midi jusqu'à l'heure de son départ—jours de départ: tous les Mercredis, à 10 heures d'été, et du Bayou Sara tous les jeudis à la même heure précise. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SMITH & VOORHEES, 34, rue du Camp.
N. B. Le Huntsville a été inspecté et ensuite réparé et marqué A. 1. au bureau de l'assurance. 3 oct

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.
Le steamer GALINIAN, [..] de très bons emménagements partira du village Indien situé [..] dans le Bayou Plaquemines, tous les lundis à midi précis, [..] pour les Opelousas, [..] les passagers trouveront toujours chez M. J Oullion des voitures pour les transporter, et des wagons pour leurs bagages ou marchandises.
4 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.
Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, [..] sous la conduite du capitaine Laurent, [..] de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.
S. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un tirant d'eau léger, [..] construit depuis deux ans, [..] venant d'être réparé, pouvant porter 120 tonneaux et tirant 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 28, rue du Camp.

A VENDRE—Le steam-boat Merchant—[..] ayant été renvoyé jusqu'à [..] de ce mois, il sera vendu à l'encan, en vente publique, à la Bourse de la Cité, rue St Louis par Hewlett & Conas encanteurs, [..] n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.
L'inventaire est déposé au bureau de M. [..] White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente, s'adresser à GREGORY BYRNE & Co, MAUNSEL WHITE & Co.
9 nov—12

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, [..] partira du bout du chemin de Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. [illegible]

LIGNES DE PAQUEBOTS.

Lignes de paquebots de Lombards & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.
Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages entre les ports ci-dessus, ces navires sont d'un tirant d'eau convenable, [..] et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:

Comptoir	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
Carolina	400	—	S. Lemot.
Charleston	375	—	D. Eldridge.
Columbiana	[..]	—	G. Barker.
Concordia	[..]	—	Harding.

Les navires ci-dessus sont tout neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience dans ce commerce. On portera toutes sortes d'attentions aux passagers.
Ces paquebots seront toués et remorqués par les bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; [..]
Les navires partiront tous les 1er et le 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents.
JOHN A. MERRITT, [..] rue de la Commune.
N. B. On fait des avances sur les marchandises quand consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 9 nov—a

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET BALTIMORE.
Cette ligne se compose des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire ce service en voyages, savoir:
Navire SEAMAN, Capitaine [..]
Barque MARY, " Nickerson,
" IRAD FERRY, (neuf) " Stevens,
" SOLOMON SALTUS, " Latham,
Brick ARCHITECT, " Gray.
Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore [..] charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellegg, agents pour ladite ligne à Baltimore; [..] Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de première qualité.
On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 22, rue Bienville
12 oct—a

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
(Nouvelle Ligne)
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.
Navire Orléans, capt. S. Sears, 600 tons, 27 Nov
Navire Alabama, capt C C Berry, 474 tons 11 Déc
Navire Arkansas, capt E S [..], 697 " 15 Déc
Navire Saratoga, capt W Hathaway, 545 tons 8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 500 " 22 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker, 600 " 5 Fév
Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard au passage de la barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtiments seront toujours remorqués en descendant et en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, [..]
Le prix des passagers à la chambre est de $80, vin compris; [..] Pour fret ou passage, s'adresser à H. O. AMES, No. 40 rue du Camp.
Ces navires ne seront pas responsables des casses, coulage, de la verrerie, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier, etc. et des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—a

DROGUES ET MEDECINES.—J. B. Prevost s'établit en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues, fraîches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire pleinement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point eus en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 39, rue du Camp, Nouvelle Orléans. 24 nov

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le docteur Dupetron, dentiste, vient de transporter son domicile rue Dumaine, No 158, où on le trouvera tous les jours de 9 à 3 heures. Il continue de guérir, sans les arracher, les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie intérieure de la bouche (les incisives et canines) pour lesquelles il garantit le succès de l'opération.
Il met des dents incorruptibles dont la couleur ne change jamais, soigne et corrige la dentition des enfans, et fait toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Il prend des abonnés à l'année.
N. B. Le Docteur Dupetron, voulant faciliter à tout le monde les moyens d'obtenir ses soins, [..] ses prix modérés, mais encore consacrera un jour par semaine, [..] pour donner gratuitement aux personnes pauvres les consultations, [..] 3 oct

50,000 SANGSUES.—Reçues par les navires Ville de Paris et autres, des sangsues de premier choix, et de toutes grosseurs, à $9, 12, et 20 cts, au dépôt, rue du Quartier, No. 20, entre Condé et la Levée. 14 nov—1an

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon [..] de première qualité, [illegible]
[illegible]